



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CRALIM – 17 JUIN 2026

Point sur les travaux régionaux de la souveraineté alimentaire

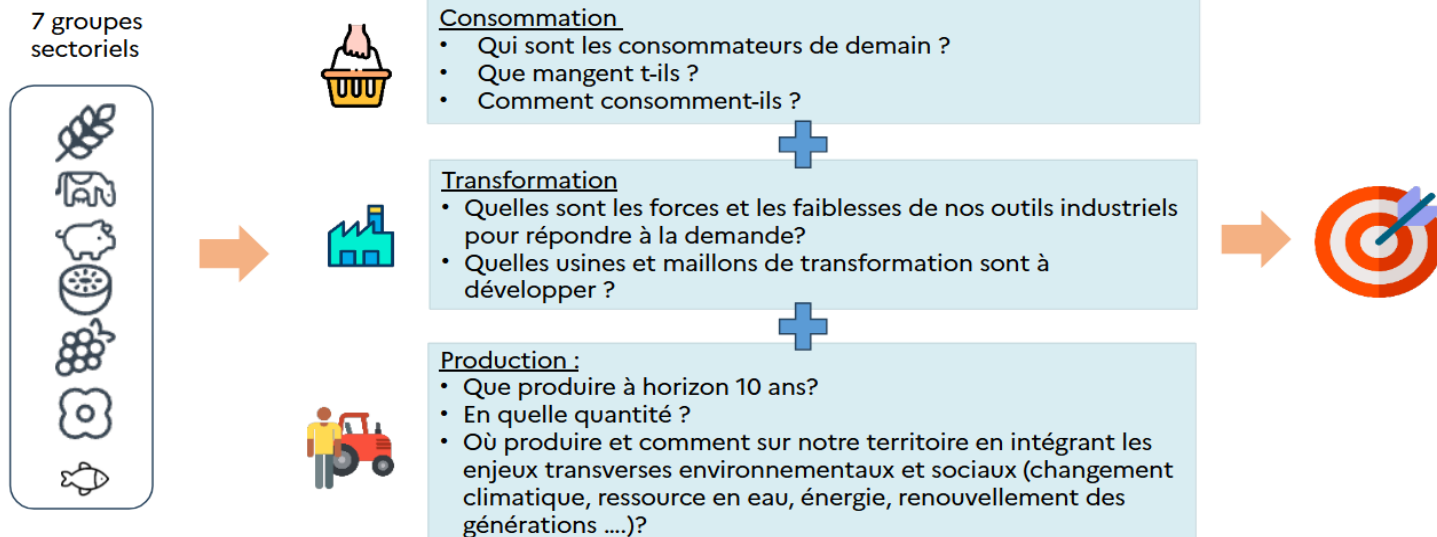


Souveraineté alimentaire : un cap national



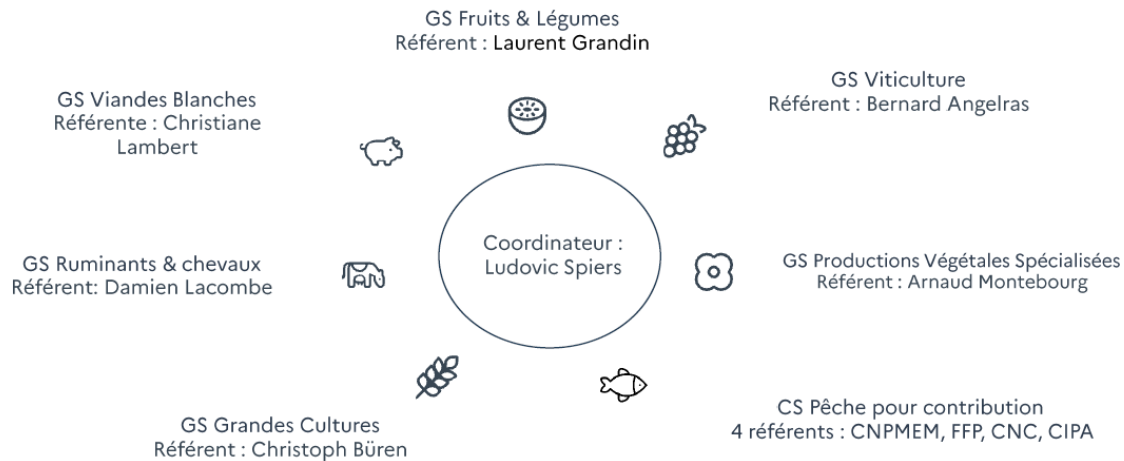
1. Contexte géopolitique : conflits, tensions commerciales, dépendance aux importations, changement climatique...**la question de la souveraineté alimentaire s'impose comme une priorité nationale.**
 2. Cadre juridique : Loi d'orientation agricole (LOSARGA) du 25 mars 2025. **Souveraineté alimentaire = intérêt général majeur.** Définition : **capacité à produire, transformer et distribuer une alimentation saine, durable, accessible, tout en maintenant des exportations.**
 3. Lancement des travaux par Mme la ministre Annie GENEVARD le 8 décembre 2025
 4. Groupes de travail à l'échelle nationale :
 - Grandes cultures
 - Viandes blanches
 - Ruminants et chevaux
 - Fruits et légumes
 - Viticulture
 - Productions végétales spécialisées
 - Aquaculture et pêche
 5. Organisation de conférences nationales de la souveraineté alimentaire avec un objectif national de **bâtir à horizon 10 ans un plan de production et de transformation pour la reconquête de l'autonomie via une démarche participative** (acteurs nationaux + territoires).
 6. Fiches synthétiques présentées au **SIA 2026**
-

Partir du consommateur et intégrer les facteurs d'évolution pour bâtir la cible en termes de production et de transformation



3 réunions de travail par groupes sectoriels sont prévues d'ici au SIA, les dates vont vous être envoyées rapidement

Au niveau national, organisation en groupes sectoriels animés par des référents



Outre-Mer : organisation dédiée avec l'ODEADOM, revue des plans de souveraineté alimentaire

► Chaque groupe sectoriel est composé de 30 personnes, représentatif de l'amont et aval, des interprofessions et des membres des CS de FranceAgriMer. **Secrétariat assuré par FranceAgriMer**

Souveraineté alimentaire : un défi régional



- **Méthode :**
 - ▶ Analyser la capacité de chaque région à contribuer aux cibles nationales : **Plaquette régionale sur la souveraineté alimentaire déjà publiée, poursuivre la réflexion pour se projeter à 10 ans**
 - ▶ Pas de proportionnalité automatique : prise en compte des spécificités territoriales (climat, sol, acteurs, opportunités)
 - ▶ Concertation régionale par filière suite aux travaux nationaux
- **Taux d'autoapprovisionnement dépassé** en Pays de la Loire :
 - dans la production animale (bovins, porcs, volailles, lait) ;
 - dans certaines productions végétales (mâche, pommes, vins, blés, maïs, colza).
- **Taux d'autoapprovisionnement non atteint** : tomate, pommes de terre et soja, par exemple...
- Leviers à mobiliser : financement, formation, innovation, adaptation climatique...



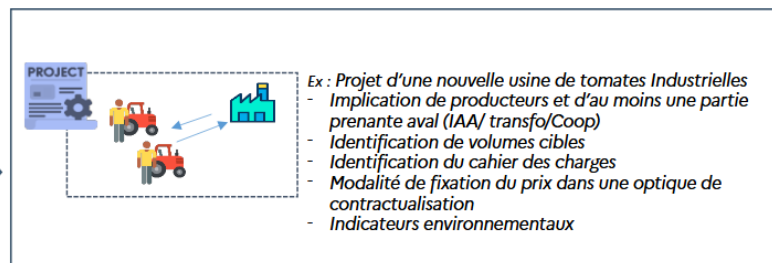
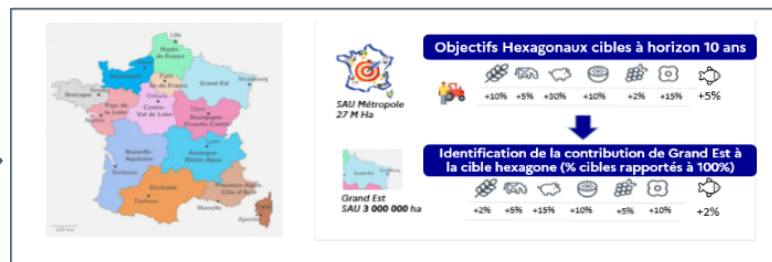
Excédents records vs. dépendances critiques : exemples d'écarts entre filières

**Des Taux d'Auto
Approvisionnement
contrastés**

Filière	Production	TAA national	TAA régional	Situation régionale	Variation régionale en 10 ans
Ruminants	Viande bovine	92%	262%		
	Viande ovine	55%	35%		
Viande blanches et œufs	Viande porcine	101%	191%		
	Viande de volailles	82%	353%		
	Œuf coquille de conso (équiv.)	103%	327%		
Lait de vaches équiv.	Lait de vaches équiv.	96%	266%		
	Yaourts et desserts lactés	87%	211%		
Légumes	Tomates (fraîches et transf.)	38%	73%		
	Pomme de terre (conso)	213%	21%		
	Salades yc. Mâche	73%	251%		
	Carottes	88%	37%		
Pommes de table	Pommes de table	96%	294%		
Tous vins	Tous vins	180%	107%		
Grandes cultures	Blé tendre	242%	136%		
	Maïs	193%	144%		
	Soja	57%	11%		
	Colza	95%	116%		

Volet régional : la phase territoriale a trois objectifs majeurs

- Objectif 1 : la définition de la contribution du territoire régional aux objectifs nationaux ;
- Objectif 2 : la fiabilisation des données établies à l'échelle nationale ;
- Objectif 3 : l'identification de projets collectifs sur les territoires susceptibles de contribuer à l'atteinte de ces objectifs.



Votre contribution (qui n'est pas forcément le « prorata » de la contribution nationale doit se faire en fonction des opportunités et des contraintes, des ressources identifiées sur votre territoire (eau/ sol / logistiques....) et de la volonté des acteurs économiques

Concertation régionale par filière afin de fiabiliser les données, de fixer les objectifs de contribution aux objectifs nationaux et d'identifier des projets cibles, voire d'établir des contrats d'avenir territoriaux

DATES	THEMATIQUES – Filière traitée	LIEU
24-mars	Réunion de lancement des ateliers régionaux	Dép. 44
07-avr.	Viandes blanches	Dép. 85
29-avr.	Maraîchage	Dép. 44
05-mai	Lait et Viandes Rouges	Dép. 53
06-mai	Grandes cultures	Dép. 72
26-mai	Aquaculture et pêche	Dép. 85
10-juin	Viticulture et arboriculture	Dép. 49
29-juin	Réunion de synthèse régionale	Dép. 44

Leviers & Freins

Leviers :

- Simplification réglementaire (ICPE, eau...)
- Engagement politique (local/régional/national)
- Compétitivité économique (coûts, charges, distorsions concurrence hors et intra UE)
- Financement et accès au crédit
- Renouvellement des générations, amélioration de l'attractivité, formation et accompagnement des éleveurs
- Modernisation-robotisation des ateliers
- Prise en compte de la transition écologique via le recyclage des sites de productions existants, décarbonation des procédés....
- Sécurisation hydraulique avec création d'un fonds hydraulique agricole
- Contractualisation tripartite pour sécuriser les revenus

Freins :

- Acceptabilité sociétale et locale
 - Délais administratifs parfois conséquents
 - Réglementation complexe et restrictive
 - Inflation des coûts, manque de main-d'œuvre
 - Accès au foncier
 - Autonomie alimentaire
 - Dépendance structurelle de certaines filières (intrants, machinisme...)
-

Exemples de trajectoires régionales par filière à l'horizon 2036

Volailles : Gain de 16 poulaillers/an (1 500 m²)

Œufs : Gain de 15 à 70 bâtiments/an maximum.

Porc : 18 installations + 27 reprises/an, priorité au maintien du naissage (maternités collectives)

Lait de vache : Maintien de la production à 3,7 milliards de litres à l'échelle régionale, réduction du déficit en matière grasse

Viande bovine : Objectif de gain de +17 000 vaches allaitantes en région, relance de l'engraissement local pour traiter +5 à 6 % de brouards supplémentaires (+40 000 têtes)

Lait de chèvre : Contribution à la croissance de +30 à +60 millions de litres d'ici 10 ans, soutien aux installations (objectif national de 500 à 600) avec un dynamisme fort en Vendée et Maine-et-Loire

PPAM : Développement des surfaces et des outils de transformation

Semences : consolider le leadership régional par la sécurisation de l'irrigation, de la recherche variétale et des conditions techniques de production

Farine : reconquérir des volumes en alimentation humaine en s'appuyant sur une meilleure adéquation entre production, qualité attendue et débouchés...

La souveraineté alimentaire des Pays de la Loire se construit à trois échelles :

- Localement, en nourrissant les Ligériens avec des produits durables
 - Nationalement, en contribuant très largement à l'autonomie de la France (ex : porc, lait de vaches, lapins, œufs).
 - Internationalement, en valorisant des filières d'excellence (ex : grandes cultures, semences, génétique, vins....)
-